



SECTION DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES MODERNES

**PLAN D'ÉTUDES DE
LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES**

Avant-propos	Page	2
Attestations et évaluations		3

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Module BA1	Textes et contextes	4
Module BA2	Linguistique française	4
Module BA3	Méthodes et problèmes en littérature	4
Module BA4	Dissertation littéraire	5
Module BA5	Littérature française médiévale	5
Module BA6	Littérature française de la Renaissance à nos jours	5
Module BA7	A option : Littérature et cinéma OU Dramaturgie OU Ecriture	6

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Module MA1	A option : Tradition poétique et rhétorique OU Stylistique et Théorie littéraire OU Linguistique française, niveau avancé	7
Module MA2	Analyse et interprétation du texte littéraire	7
Module MA3	Formes et significations	8
MÉMOIRE		8
Module MA4	Littérature et culture	8
Module MA5	Littérature et arts visuels	9
Module MA6	Initiation à la recherche	9
Modules offerts aux étudiant-e-s d'autres disciplines		10

Entrée en vigueur : septembre 2009

AVANT - PROPOS

Les études de littérature moderne sont indissociables d'une réflexion sur les mécanismes de la langue en français contemporain et d'une connaissance de la langue et des textes du Moyen Âge.

Au cours du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA), on acquiert d'abord une base de savoirs et de savoir-faire (modules BA1 à BA4), indispensables pour l'analyse des textes littéraires et la maîtrise de l'expression. Puis on approfondit sa connaissance des textes littéraires (BA5 et BA6). Et enfin on explore les prolongements de la littérature dans l'art (BA7).

La Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA) étend la connaissance des textes littéraires, dans le double éclairage micro-textuel et culturel amorcé lors du BA. Elle introduit aussi à des disciplines littéraires spécialisées telles que la stylistique ou la tradition poétique et rhétorique. Dans sa version approfondie, elle explore les liens entre littérature et culture (MA4), elle poursuit l'étude des domaines reliant littérature et arts visuels (MA5) et offre une initiation à la recherche (MA6) pour les étudiant-e-s souhaitant prolonger leurs études par un certificat de spécialisation ou un doctorat. Le cursus de maîtrise est couronné par la rédaction d'un mémoire dans l'un des domaines étudiés au cours des 4 ans et demi d'études.

C'est pourquoi le plan d'études comporte les trois orientations suivantes :

a) Littérature française moderne

Les études littéraires de français moderne offrent à la fois une méthode de lecture précise des grandes œuvres littéraires du XVI^e au XXI^e siècle, une connaissance vaste des contextes culturels qui les ont vu apparaître et une réflexion théorique sur la littérature et les fondements de la critique. Cette approche, dans la tradition de l'École de Genève, est complétée par de multiples ouvertures sur des domaines connexes : dramaturgie, cinéma, littérature et médecine, études interculturelles, écriture créative, arts informatiques.

b) Langue et littérature du Moyen Âge

Les premières œuvres rédigées et diffusées en français donnent d'emblée forme à une riche tradition poétique qui détermine aujourd'hui encore notre perception de la littérature. Elles participent, en contrepoint de la latinité médiévale, à la transmission d'un héritage antique, fondateur de notre culture. De plus, l'examen des pratiques médiévales de la lettre à l'œuvre dans les textes contribue à renouveler la théorie de la littérature.

L'étude de la littérature médiévale porte sur les XII^e et XIII^e siècles d'une part, et d'autre part sur les XIV^e et XV^e siècles. La lecture des textes repose sur la mise en évidence des enjeux discursifs et thématiques des œuvres. Elle s'appuie enfin sur un apprentissage de la langue ancienne, qui éclaire par ailleurs la compréhension du français moderne.

c) Linguistique française

BA : le module de BA en linguistique française est composé de deux demi-modules (6 crédits chacun). Le demi-module *Linguistique française I* introduit au semestre d'hiver aux principaux domaines de la linguistique française (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) et est constitué de 2h de cours et de 2h de séminaire. Il est suivi au semestre d'été du demi-module *Linguistique française II*, constitué de 2 séminaires de 2h chacun, consacrés obligatoirement à deux domaines différents de la linguistique française (syntaxe et/ou lexique et/ou discours).

MA : L'enseignement de la linguistique française sera axé sur l'approfondissement, sous forme de séminaire et de groupe de lecture, de questions de syntaxe, de sémantique, de pragmatique ou de discours en français contemporain.

Attestations et évaluations

Certains modules demandent l'obtention d'une attestation de séminaire pour leur validation. Les modalités pour l'obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires; elles sont définies par l'enseignant-e en début de semestre; elles consistent en la fréquentation régulière de l'enseignement dispensé et en l'évaluation d'un travail personnel de l'étudiant-e (présentation orale et/ou écrite). L'étudiant-e doit avoir acquis l'attestation pour se présenter à l'examen.

Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit ou d'un examen oral ou d'un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont définies par l'enseignant-e en début d'enseignement.

Les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires comportant une langue classique doivent satisfaire, pour l'obtention du BA et du MA, à l'exigence d'une initiation au latin ou d'une initiation au grec ancien.

Cette initiation peut se faire :

- soit dans le cadre d'une initiation au latin ou au grec (hors module);
- soit en choisissant le plan d'études de Latin, de Grec ancien ou de Tradition classique comme autre branche de BA.

D'entente avec le directeur ou la directrice du département, cette initiation peut être remplacée par le module à option BA15 « Langue et linguistique latines » ou « Langue et culture latines » ou « Langue et civilisation grecques ».

Les enseignements du Baccalauréat et de la Maîtrise sont donnés et évalués en français.

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Sauf indication contraire, les enseignements s'étendent sur toute l'année.

Module BA1 – Textes et contextes

12 crédits

2h de cours : Textes et contextes de la Renaissance à nos jours
2h de séminaire : Textes et contextes de la Renaissance à nos jours

Attestation : travaux écrits dans le cadre du séminaire "Textes et contextes de la Renaissance à nos jours"

Examen écrit (5 heures) portant sur l'ensemble des enseignements

Condition: l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module BA2 - Linguistique française

2 x 6 crédits

Demi-module BA2a Linguistique française I

6 crédits

2h/Semestre de cours : *Linguistique française I* : origines, structures et usages du français

2h/Semestre de séminaire : Exercices et lectures sur le cours Linguistique française I

Contrôle continu, portant sur l'ensemble des enseignements, selon les modalités définies en début d'enseignement

Demi-module BA2b Linguistique française II

6 crédits

Condition d'accès : fréquentation du demi-module BA2a au préalable

2h/Semestre de séminaire : *Séminaire 1 de linguistique française*: choix d'un séminaire parmi les enseignements proposés

2h/Semestre de séminaire : *Séminaire 2 de linguistique française* : choix d'un 2^e séminaire parmi les enseignements proposés (thématique différente du Séminaire 1)

Contrôle continu, portant sur l'ensemble des enseignements, selon les modalités définies en début d'enseignement

Module BA3 – Méthodes et problèmes en littérature

12 crédits

1h de cours : Méthodes et problèmes en littérature
2h – 3h de séminaire : Méthodes et problèmes en littérature

Attestation : travaux écrits dans le cadre du séminaire « Méthodes et problèmes en littérature »

Examen écrit (4 heures)

Condition : l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module BA4 – Dissertation littéraire

12 crédits

Condition d'accès : réussite préalable du module BA1

1h/Semestre de cours :	Méthodologie
1h/ Semestre de cours :	Grammaire pour le texte
2h de séminaire :	Dissertation

Attestation : travaux écrits dans le cadre du séminaire de dissertation

Examen écrit (dissertation, 6 heures) faisant appel à l'ensemble des connaissances acquises dans le module

Condition : l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module BA5 – Littérature française médiévale

12 crédits

1h/ Semestre de cours :	Littérature française médiévale
2h/ Semestre de cours :	Introduction à l'histoire de la langue française médiévale
1h/ Semestre de cours :	Grammaire historique du français
2h de séminaire :	Littérature française médiévale

Attestation : en langue médiévale

Examen oral (environ 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements de littérature

Condition : l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module BA6 - Littérature française de la Renaissance à nos jours

12 crédits

Condition d'accès : réussite préalable du module BA1

2h/ Semestre de séminaire :	Littérature française XVIe - XVIIIe siècles
2h/ Semestre de séminaire :	Littérature française XIXe - XXIe siècles
2h/ Semestre de séminaire :	Littérature française XVIe - XXIe siècles

Attestation : dans le cadre de l'un des séminaires

Examen oral (environ 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements

Condition: l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module BA7 - A option

12 crédits

Littérature et cinéma OU Dramaturgie OU Ecriture

Module BA7 - Littérature et cinéma

12 crédits

2h de séminaire :

Littérature et cinéma

Enseignements conseillés :

1h/ Semestre de cours OU

2h/ Semestre de séminaire :

en Esthétique (selon l'offre du Département de philosophie) OU Histoire de l'art (selon l'offre du Département d'histoire de l'art)

Examen oral (environ 30 minutes)

OU

Module BA7 – Dramaturgie

12 crédits

2h/ Semestre de cours:

Dramaturgie

2h/ Semestre de TP :

Dramaturgie

Remarque : les TP de dramaturgie peuvent être remplacés par un séminaire (2h/ Semestre) de Littérature et cinéma pris dans l'offre du Département de langue et de littérature françaises modernes

Enseignements conseillés :

1h/ Semestre de cours OU

2h/ Semestre de séminaire :

en Esthétique (selon l'offre du Département de philosophie) OU Histoire de l'art (selon l'offre du Département d'histoire de l'art)

Examen oral (environ 30 minutes).

OU

Module BA7 – Ecriture

12 crédits

2h de séminaire :

Atelier d'écriture

Examen oral (environ 30 minutes)

MAITRISE UNIVERSITAIRE*

MASTER OF ARTS (MA)

*** Pour l'admission à la Maîtrise de Langue et littérature françaises, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.**

Module MA1 – A option **12 crédits**

Tradition poétique et rhétorique OU Stylistique et Théorie littéraire OU Linguistique française, niveau avancé

Module MA1 – Tradition poétique et rhétorique **12 crédits**

2h de séminaire : Tradition poétique et rhétorique

Examen oral (environ 30 minutes)

OU

Module MA1 – Stylistique et Théorie littéraire **12 crédits**

2h de séminaire : Stylistique et Théorie littéraire

Examen oral (environ 30 minutes)

OU

Module MA1 – Linguistique française, niveau avancé **12 crédits**

2h de séminaire : Linguistique française

Examen oral (environ 30 minutes)

Module MA2 – Analyse et interprétation du texte littéraire **12 crédits**

3 x 2h/ Semestre de séminaire à choisir, sans contrainte chronologique, parmi tous les enseignements proposés dans ce module:

Littérature française médiévale
ET/OU Littérature française XVIe – XVIIIe siècles
ET/OU Littérature française XIXe – XXIe siècles

Attestation : dans le cadre de l'un des séminaires

Examen oral (environ 30 minutes) : auteurs à choisir sur une liste mise à jour régulièrement

Condition: l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module MA3 – Formes et significations

12 crédits

2 x 2h/Semestre de cours et/ou séminaire à choisir librement parmi tous les enseignements proposés dans ce module:

Littérature française médiévale
ET/OU Littérature française XVIe–XVIIIe siècles
ET/OU Littérature française XIXe-XXIe siècles
ET/OU Littérature de Suisse romande
ET/OU Littérature comparée

Attestation : dans le cadre de l'un des séminaires

Examen écrit (dissertation, 6 heures) sur un sujet en lien avec l'un des enseignements

Condition: l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Mémoire

30 crédits

Dans l'une des matières enseignées dans l'Unité de Français (Langue et littérature françaises modernes, Langue et littérature françaises médiévales, Linguistique française). Travail d'environ 60 à 80 pages (120.000 à 160.000 signes), qui fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

Les mémorant-e-s participent régulièrement aux séminaires de recherche et conférences organisés par les unités concernées.

En principe, le mémoire et la dissertation (MA3) portent sur des auteurs de siècles différents.

Modules MA4, MA5, MA6 :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4, MA5, MA6) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

Module MA4 – Littérature et culture

12 crédits

2 x 2h/ Semestre de cours et/ou séminaire : Littérature et médecine
OU

2 x 2h/ Semestre de cours et/ou séminaire : Etudes interculturelles
OU

¹ Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).

2 x 2h/ Semestre de cours et/ou séminaire : Etudes genre

Attestation : dans le cadre de l'un des séminaires

Examen oral (environ 30 minutes)

Condition : l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module MA5 – Littérature et arts visuels

12 crédits

2 x 2h/ Semestre de cours et/ou séminaire ou TP à choix dans une offre d'enseignements en Dramaturgie
OU Littérature et cinéma.

Attestation : dans le séminaire qui ne fait pas la matière de l'examen

Examen oral (environ 30 minutes)

Condition : l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen

Module MA6 – Initiation à la recherche

12 crédits

2 x 2h/ Semestre de séminaire : Littérature française médiévale
OU

2 x 2h/ Semestre de séminaire : Littérature française moderne
OU

2 x 2h/ Semestre de séminaire : Linguistique

Contrôle continu dans le cadre des séminaires

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

AU NIVEAU DU BA :

Modules BA1, BA2, BA3, BA5

AU NIVEAU DU MA :

Modules MA1, MA3, MA4, MA5

En outre, pour les étudiant-e-s qui satisfont aux conditions d'accès à la Maîtrise spécifiées p. 7 :

Modules MA2 et MA6